

Un grand mât se dresse à l'entrée, un marqueur fort du paysage palaisien.



« LA FRÉQUENTATION A ÉTÉ DOUBLÉE PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS »

Implantée à Palaiseau (91), à quelques pas de l'écoquartier et du lycée Camille Claudel, le centre aquatique "La Vague" affiche haut sa vocation intercommunale. Porté par la communauté d'agglomération du plateau du Saclay (Caps), ce projet de piscine attendu depuis fort longtemps, a finalement vu le jour le 21 septembre, il y a tout juste 7 mois. Son animation et sa gestion ont été confiées à l'UCPA dans le cadre d'une délégation de service public. Visite guidée aux côtés du directeur de l'équipement, Éric Beische.

Palaiseau est l'heureuse propriétaire de l'une des premières piscines d'Île-de-France, un bassin découvert de 50 m ouvert uniquement l'été. « Les scolaires la fréquentent à partir du mois de mai mais le climat parisien ne le permet pas toujours. Les équipements publics manquent de partout mais, sur le territoire de la Caps, tout particulièrement », déplore Éric Beische. Effectivement, l'Île-de-France a connu une forte urbanisation, nombre d'habitations ont été créées et pour satisfaire les besoins de cette population grandissante, le territoire de la Caps doit se doter de structures sportives, culturelles et ludiques adaptées. « Ce sont de lourds investissements et ce déficit d'infrastructures est dû au fait qu'il n'y a pas eu le développement souhaité », explique le directeur de La Vague.

«VIVRE ENSEMBLE», UNE VALEUR REVENDIQUÉE PAR L'UCPA ET DÉFENDUE À LA VAGUE

« La priorité de cet équipement est de favoriser l'apprentissage de la natation, certes, mais ce n'est pas que ça », confie Éric Beische. Grand public, club, scolaire, association, handisport, son équipe et lui s'emploient à défendre la valeur du "vivre ensemble" de l'UCPA en s'efforçant de faire cohabiter tous les publics, parfois simultanément. Pour la première année d'exploitation, la collectivité a exprimé la volonté d'attirer entre 160 000 et 170 000 usagers hors scolaire et clubs. « Alors que, selon les prévisions, nous missions sur une moyenne de 400 entrées par jour,

la fréquentation a été doublée et nous en enregistrons 800, indique le directeur. Le pic de fréquentation a été atteint un dimanche, avec 1 100 personnes, en sachant que ce jour-là, rien qu'entre 9 et 13 h, le centre avait déjà accueilli 400 personnes ».

UNE SOBRIÉTÉ ARCHITECTURALE ET ÉNERGÉTIQUE

La conception du centre aquatique "La Vague" a été confiée à Jacques Rougerie Architecte. L'agence compte quelques

références remarquables telle que la rénovation en cours de la piscine Molitor de Paris XVI^e, célèbre monument art déco construit en 1929, et dont la réouverture est prévue au printemps. Bordée par une grande place pavée et son parking délimité par des rondins de bois et une allée d'arbres, le bâtiment emprunte un style assez moderne. « Il se démarque du paysage palaisien par un marqueur fort, un grand mât qui se dresse à l'entrée, une sorte de menhir en taule », observe Éric



L'équipe de La Vague s'emploie à défendre les valeurs du "vivre ensemble" de l'UCPA en s'efforçant de faire cohabiter tous les publics, parfois simultanément.

Des pylônes métalliques pour supporter la structure, des tubes en alu noir pour en cacher le faux-plafond et les ouvertures, et, en façade, de grandes baies vitrées.

Beische. La structure repose sur des pylônes métalliques, des tubes en alu noir encadrent le faux plafond, à six mètres de hauteur, qui alternent avec des ouvertures vitrées. En façade, de grandes baies vitrées orientées pour avoir un éclairage naturel suffisant et sans réverbération. Pour adoucir cette ambiance intérieure métallique, les plages ont été réalisées en planches de bois traité. L'acoustique du bâtiment a été pensée de manière à limiter l'effet de résonance grâce notamment aux matériaux anti-bruit. Enfin, les abords de l'équipement ont été aménagés par un paysagiste. À terme, dans le cadre du projet du Grand Paris, une station de métro devrait être construite à l'avant même de l'équipement.

Pièce maîtresse du futur écoquartier Camille Claudel, le centre aquatique a été conçu dans le respect des normes de Haute Qualité Environnementale (HQE).

L'équipement est raccordé au réseau de chaleur de l'écoquartier alimenté par une chaufferie biomasse. Cet apport de chaleur est complété par un chauffage à énergie photovoltaïque. Et pour le traitement de l'eau, la collectivité a opté pour l'option de la masse filtrante en billes de verre au lieu du sable pour réduire la consommation d'eau.

9 000 M² D'ÉQUIPEMENTS DÉDIÉS AUX PLAISIRS DE L'EAU

Sur une surface totale de 9 000 m², la Vague comprend un double pédiluve à l'entrée et à la sortie des vestiaires avec zone de déchaussage, des vestiaires individuels et collectifs avec des parties dédiées aux filles, aux garçons et au personnel encadrant et une zone sanitaire séparée donnant accès au hall bassins. Ce hall contient un bassin de 25 m, 8 lignes d'eau. « Il est équipé d'un plancher mobile, la profondeur varie ainsi de 80 cm à 2 m. Le bassin peut également

FICHE TECHNIQUE LA VAGUE (91)

Maître d'ouvrage CAPS
Maître d'œuvre Jacques Rougerie Architecte
Surface totale 6 500 m²

Année de mise en service 2013

Coût de l'opération 15 millions €HT

Mode de desserte Parking véhicule et vélo, bus

Les services ♦ Toboggan ♦ Rivière ♦ Jacuzzi
♦ Sauna ♦ Hammam

Les bassins

- ♦ Sportif : 525 m² et 8 lignes - 2 m prof. et plancher amovible
- ♦ Ludique : 190 m² - 0,60 à 1,20 m prof.
- ♦ Réception toboggan : 3 m² - 40 m prof.
- ♦ Pataugeoire : 48 m² - 0 à 0,40 m prof.
- ♦ Spa 1 et 2 : 7 m² - 0,5 à 0,9 m prof.
- ♦ Extérieur : 260 m² - 0,96 à 1,20 m prof.

Spécificités techniques

- ♦ Traitement de l'eau Masse filtrante (bille de verre) et déchloraminateur
- ♦ Traitement de l'air Classique
- ♦ Chaufferie Échangeur solaire (toit)

Fonctionnement

- ♦ Gestion Délégation de service public

Effectif (équivalent temps plein)

- ♦ Hiver 19 personnes
- ♦ Été 22 personnes (dont 2 saisonniers)

Nombre d'heures d'ouverture

- ♦ Annuelle 2 900 heures
- ♦ Hebdomadaire 58 heures

Fréquentation

- ♦ Publics 160 000/an
- ♦ Scolaires 10 000/an

Caractéristiques & points forts

- ♦ Accueil PMR
- ♦ Piscine aux normes HQE
- ♦ Très éclairée, lumière naturelle
- ♦ Bassin de nage fluide
- ♦ Toboggan
- ♦ Bassin extérieur
- ♦ Zone humide équipée d'un sauna, d'un hammam au ciel étoilé, de deux jacuzzis, d'un coin douches de massages, d'une zone de repos et d'une terrasse extérieure
- ♦ Jeux d'eau et jeux secs à l'extérieur pour les enfants
- ♦ Jardin extérieur

© UCPA - Vincent Colin



Toutes les activités ont été prises d'assaut depuis l'ouverture, il faut désormais s'inscrire sur des listes d'attente.

être divisé dans le sens de la longueur pour accueillir simultanément différents publics tout en préservant la surface de nage », détaille-t-il. Mais aussi un bassin ludique de 221 m² en forme de haricot avec une rivière de nage à contre courant, des jets massants, des becs de cygnes, une pataugeoire de 50 m², un toboggan, un espace bien-être avec hammam, sauna et jacuzzi. À l'extérieur, se trouve un bassin de loisirs de 260 m² chauffé, ouvert uniquement l'été, un solarium, des plages minérales et végétales, une buvette et des jeux hors bassin.

Une rampe d'accès a été installée pour faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite, un balisage en braille a été appliqué au sol pour les malvoyants et l'accueil a été équipé d'un système permettant de communiquer avec les malentendants.

DES ACTIVITÉS PRISES D'ASSAUT DEPUIS L'OUVERTURE

Les quatre gammes d'activités de l'UCPA ont été déclinées sur le centre : "Jeux d'O", des formules imaginées spécialement pour les enfants de moins de 6 ans ; "École de l'O", de l'apprentissage de la natation au perfectionnement pour les enfants de 6

à 15 ans ; "Cours d'O", de l'apprentissage spécifique de la natation et des disciplines annexes pour améliorer ces techniques de nage à une pratique plus pointue pour les personnes à partir de 15 ans ; "Reflets d'O", la plus grosse gamme qui réunit toutes les activités d'aquagym telles que le cardio, l'aquavélo... Sont également proposés des cours particuliers avec suivi individualisé selon les besoins. « Toutes ces activités ont été prises d'assaut depuis l'ouverture, désormais il faut s'inscrire sur des listes d'attente. C'est pourquoi, dès l'année prochaine, nous envisageons de doubler l'espace et l'offre d'activités et ainsi continuer de diversifier nos gammes, du nouveau-né au senior, en créant notamment une extension dédiée au fitness. Nous souhaitons aussi enrichir notre programme d'animations, notamment à destination des comités d'entreprises et des enfants. Cet équipement est récent et nous nous efforçons de nous adapter aux besoins des usagers et d'apporter notre plus-value ».

UNE GESTION ADAPTÉE À UN PUBLIC CITADIN

Le centre aquatique présente une forte amplitude horaire, il est ouvert 7 jours

« Nous misions sur une moyenne de 400 entrées par jour, la fréquentation a été doublée et nous enregistrons 800 »

sur 7 et des créneaux plus larges sont proposés deux fois par semaine, avec une ouverture dès 7 heures et en nocturne jusqu'à 22 heures. « Propre aux centres aquatiques situés en milieux urbains, la fréquentation se concentre pendant la pause déjeuner et le soir après 18h30 ». Seule la problématique du "vivre ensemble" demeure, étant difficile de faire cohabiter le grand-public, les scolaires, les centres de loisirs, les clubs et les associations. « Certains ne comprennent pas qu'ils payent le plein tarif pour n'avoir finalement accès qu'à la moitié du bassin. Ils ne sont pas sensibles à cette notion de partage de l'espace communautaire ».



Les quatre gammes d'activités de l'UCPA ont été déclinées sur le centre et notamment une offre complète à destination des enfants de 6 à 15 ans. Quant aux plus jeunes, ils peuvent venir accompagnés de leurs parents.